

La société SYNERCOM FRANCE Grand-Est, associée du groupe SYNERCOM FRANCE spécialisé en transmission d'entreprises, vient d'organiser la cession des sociétés suivantes :

LES CEDANTS : M. et Mme RICCI Bruno et Sandrine (Savigny les Beaune - 21)

Gérants des sociétés Bruno R, Atelier Bourgogne Création, Atelier Bourgogne Diffusion

Vente en ligne de produits en pierre de Bourgogne

Les époux RICCI ont créé le site www.lecomptoirdespierres.com en 2007. L'entreprise vend des meubles et objets en pierre de Bourgogne : éviers de cuisine, receveurs, dallages, margelles... à travers un site internet très documenté où les clients achètent en ligne et reçoivent quelques semaines plus tard les objets et meubles à domicile.

En 2012, M. et Mme RICCI se développent et acquièrent l'atelier de production Côté Pierre à Savigny les Beaune. Grâce à une approche très professionnelle, l'entreprise gagne peu à peu des parts de marché auprès d'une clientèle essentiellement composée de particuliers sur tout le territoire national. En 2017, l'entreprise passe la barre des 1 M€ de CA après être de partie de zéro dix années plus tôt.



Raison de la cession : Le sentiment du devoir accompli, les époux RICCI ont décidé de transmettre leur entreprise pour se relancer dans une nouvelle activité et regagner leur région d'origine, la Provence.

ACQUEREURS : Jérôme DESCHAMPS - Thibault REMY (Originaires de Dijon- 21)

Associés dans MLA Holding

Jérôme DESCHAMPS est le créateur de MD Pierre, spécialiste de la pose de pierre de Bourgogne. Il s'est associé à Thibault REMY, ancien responsable marketing du groupe Lindt.

Raison de l'acquisition : Les nouveaux associés avaient à cœur de donner une nouvelle impulsion à leurs vies professionnelles. L'association d'un profil technique à un profil marketing sont des atouts importants pour poursuivre le développement de cette entreprise.



De gauche à droite : M et Mme Ricci, M. Minot, M. Deschamps, M. Remy

TEMOIGNAGE DES CEDANTS

« Transfert réussi !

Après une dizaine d'année, Sandrine mon épouse, et moi avons pris la décision de vendre notre bébé.

Nous nous sommes décidés à nous tourner vers un conseil en cession avec le secret espoir que tout se passerait bien, que nous gagnerions du temps et de l'efficacité ... mais avec tout de même un petit doute : ces conseils valent-ils vraiment le service et le résultat qu'ils nous vendent ?

Avec l'aide de Victor-Emmanuel MINOT de Synercom France Grand-Est, un travail préparatoire a tout d'abord été réalisé afin de présenter un dossier clair, vendeur et réaliste pour prospector de potentiels investisseurs et/ou acheteurs.

Cette étude de départ, et tout ce qui a été mis en place par la suite, nous a aujourd'hui convaincus que sans l'expérience, l'écoute et les conseils avisés de M. MINOT, cette passation n'aurait pas pu se faire dans d'aussi bonnes conditions.

A chaque étape nous avons été suivis, accompagnés, conseillés et supportés : écoute du projet de cession, étude financière, prospection et suivi des contacts, rencontre avec les acheteurs potentiels, mise en relation avec les interlocuteurs compétents (Avocat d'affaire, fiscaliste, Notaire, ...), pression auprès des banques, soutien moral, signature de la vente ... jusqu'au partage du verre de vin de Vacqueyras Blanc bien frais pour sceller une transmission réussie (mais nous savons bien que c'est ce qui a été le moins difficile à gérer ;)

Un grand merci et nous espérons rester en contact ... dans un autre monde. »

M. et Mme RICCI



Communiqué de cession réalisée – 31.05.2018

La société SYNERCOM FRANCE Grand-Est, associée du groupe SYNERCOM FRANCE spécialisé en transmission d'entreprises, vient d'organiser la cession des sociétés suivantes :

TEMOIGNAGE DES ACQUEREURS

« Plusieurs mois d'études et d'analyses encadrées et soutenues par M. Minot pour enfin acquérir les sociétés de Mr et Mme RICCI . Les conditions optimales d'une transaction réussie grâce à l'accompagnement de Synercom Grand Est et ce, dans toute les étapes du processus d'acquisition.

Un grand merci à Victor-Emmanuel Minot pour son rôle, sa fiabilité et son professionnalisme d'une grande aide dans la réalisation de ce projet.
Le tout dans une ambiance sincère et de confiance avec un final autour d'un verre ... attendu et mérité !

Merci !

Jérôme DESCHAMPS et Thibault REMY



LES INTERVENANTS

Conseils cédant :

- SYNERCOM FRANCE Grand-Est (Conseil financier à Beaune - 21) : Victor-Emmanuel MINOT
- LEGICONSEILS (Conseil juridique à Dijon - 21) : Valérie FOURNET, Guillaume MARTIN

Conseil acquéreur :

- EQUINOXE (Expert-comptable et conseil juridique à Dijon - 21) : Bruno BONNET, Vanessa ALLIBERT

Banquier prêteur :

- Banque Populaire (Quetigny - 21) : M. N'GUYEN



Une opération conduite par SYNERCOM FRANCE GRAND EST

Associé en charge de la mission : Victor-Emmanuel MINOT
1, place Jules Marey - 21200 BEAUNE

Tél : 03 80 24 38 46 - Courriel : veminot@synercom-france.fr - www.synercom-France.fr